



VALLEE DE LA VEZERE

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE

du Plan de Prévention du Risque Inondation  
(Révision approuvée par arrêté préfectoral le 20 décembre 2000)

COMMUNE DE CAMPAGNE

Echelle 1 :12 500

Attention, il s'agit d'une cartographie informative.  
Pour tout renseignement officiel et précis, consulter  
le PPR disponible en mairie, préfecture et sous préfecture.

-  ZONE ROUGE : secteurs exposés à un risque fort.  
par principe inconstructible pour les constructions neuves.
-  ZONE BLEUE : secteurs où l'intensité du risque est moyenne.  
constructible sous certaines conditions.
-  ZONE BLANCHE: non représentée, car très faible probabilité des risques.  
aucune mesure de prévention.

